

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 1er novembre 2021

*La séance débute à 18h20*

## 1. Formalités

### 1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Scrutateur.trice.s : Florine Cart et Quentin Wenger

Présences des associations : 7 associations d'étudiants. (AEML, AEL,

Présence des délégués : 22 délégué·e·x·s

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Pas d'opposition active de l'ordre du jour.

### 1.3 Adoption des PV du 13 septembre et du 4 octobre

Pas d'opposition active.

---

## 2. Communications

### 2.1 Communications du Bureau

**Jeanne Berche (SC)** explique que la subvention de GIGC a été acceptée pour un montant de 1500 CHF. Elle partira de la FAE en janvier car elle a trouvé un stage pour la fin de son Master. Une offre d'emploi sera mise en ligne pour mi-novembre afin que la passation se fasse le mieux possible.

**Joaquín Mariné Piñero (Bureau)** informe que la cafétéria autogérée (CAF) sera bientôt ouverte au public. Toutes les personnes de ce lieu ont été contacté. La FAE sera là pour encadrer la réouverture notamment pour assurer un suivi sur les questions sanitaires et organisationnelles. La cafétéria a été nettoyée et vidée mais pour l'instant elle n'est toujours par rouverte. Nous faisons de notre mieux pour que ça rouvre le plus vite possible. Le trocopole a aussi rouvert dernièrement. Le site internet avance bien, il y a eu une réunion ce jour-même. Ce n'est pas facile de réorganiser l'information mais nous travaillons dessus avec Matthieu, Léa et Hannah et les personnes qui sont engagées pour refaire le site. Le but est que le site soit prêt pour lancer la nouvelle identité visuelle et le site internet à la rentrée de février.

**Fanny Perruchoud (AEL)** demande quelles restrictions sanitaires seront en place à la CAF.

**Joaquín Mariné Piñero (Bureau)** répond que ce sera la même chose que pour les points microondes. Le but était de ne pas avoir de personne qui doit contrôler les pass sanitaires.

**Lara Zender (AEL)** demande si c'est l'uni qui essaie de freiner les choses pour que ce ne soit pas ouvert.

**Joaquín Mariné Piñero (Bureau)** explique que le problème est qu'il y a beaucoup d'acteur·rice·x·s et chacun·e·x·s attend l'aval des un·e·x·s et des autres. Par exemple M. Mouchet (responsable logisitique Unibat) était en vacances et plusieurs personnes attendaient son accord pour aller de l'avant. Mais le

nettoyage est fait et il manque juste l'aval de M. Mouchet. Nous n'avons pas eu le sentiment qu'il y a eu des freins. En ce qui concerne les normes sanitaires, il y a aura des affiches pour les normes sanitaires.

**Hannah Wonta (SG)** explique que le problème avait été relevé qu'il y a des coupures de Wifi. L'helpdesk nous a informé qu'ils n'ont reçu aucune plainte pour le réseau wifi. Ils ont besoin d'avoir des demandes pour pouvoir se rendre compte de l'ampleur du problème et des zones à problème. Nous avons rapporté ces problèmes à M. Zanetti qui s'est chargé de remonter cela à l'Helpdesk. Ce serait bien de faire suivre à vos étudiant·e·s si possible. Le don du sang aura lieu le 7-8-9 décembre. Il n'y aura pas de bénévoles cette année encore pour faire des sandwiches. Nous allons commander les sandwiches chez Nino pour des raisons sanitaires.

**Noëlle Wilhem (coprésidente)** communique que l'événement du vin chaud aura lieu le 23 décembre mais on attend la confirmation d'Unilive qui nous aide à organiser. L'enquête Comment Allez-Vous a commencé ce soir, ce qui explique l'absence de plusieurs personnes du Bureau. Le troc-o-pole a rouvert cette année après une année de fermeture pour cause de Covid. Nous avons engagé une nouvelle personne et ça se passe bien.

**Loïc Pillard (Bureau)** annonce que la CARE a mis au concours le poste de juriste pour recruter 5 ou 6 personnes. Des rencontres la semaine prochaine sont prévues. C'est pour pallier le départ de certaines personnes dont lui-même.

**Léa Pacozzi (coprésidente)** informe d'un nouveau projet du Bureau qui était prévu pour la journée de l'égalité qui sera finalement sur le sujet du racisme. On fera une campagne de sensibilisation sur les menstruations pour mettre en avant leur vécu. La plateforme OCBE aura lieu le 23 novembre prochain avec les partenaires sociaux (CSP et SUD) et le département du DSAS. Il s'agit de la première AD des nouveaux·elles délégué·e·x·s. Nous aimerions vous rappeler ce que la FAE fait. L'AD de la FAE est un organe de représentation des étudiant·e·x·s. C'est en vous consultant que la FAE peut faire ce rôle de représentation. C'est essentiel que vous donniez votre avis en tant qu'étudiant·e·x·s et que vous exprimiez vos points de vue durant les débats pour que la FAE aille dans le sens des étudiant·e·x·s. Autre rappel pour les nouveaux·elles, il y a des statuts et des règlements qui sont utiles pour comprendre ce qui se fait et les protocoles utilisés à la FAE et à l'AD. Le all-in est aussi un lien avec tous les documents pour préparer les AD. Hannah enverra le vade mecum aux nouveaux·elles qui ne l'ont pas reçu.

Pas de questions, ni de remarques.

## 2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

**Maxime Bartasa (représentant UNES)** présente l'UNES. Le travail du comité exécutif se fait sur la politique nationale. La Suisse ne fait plus partie du programme Erasmus +. On se bat beaucoup pour ça, car c'est un aspect important des parcours universitaire, notamment avec la CIS. L'ESU (étudiant·e·x·s européen·e·x·s) a fait une déclaration de solidarité. Le dossier avance même si c'est assez lent en raison du côté politique de la chose. A Berne s'est déroulé le Topics Meeting avec les associations européennes. Ça a permis des échanges avec les autres pays d'Europe. L'UNES a lancé avec les associations de psychologie, le Students Minds Project avec un questionnaire pour faire un point sur la situation mentale des étudiant·e·x·s. Le questionnaire tourne mais on aimerait être plus représentatif. N'hésitez pas à en parler pour qu'on ait une bonne base de travail. Le samedi 6 novembre il y aura une formation d'accréditation des hautes écoles de Suisse. Il s'agit d'une formation pour les futur·e·x·s experts étudiant·e·x·s pour le processus d'accréditation si important pour les universités. C'est très bien payé, donc si vous êtes intéressés n'hésitez pas. L'assemblée des

délégué-e-x-s se déroule bientôt à Zürich. N'hésitez pas à venir. Ça va aussi être un weekend de fête et de travail.

Pas de communications.

---

### **3. Élections**

#### **3.1 Nouveaux membres du Bureau**

Il y a deux places au Bureau. Les candidats vont se présenter en 5 minutes. Nous avons des quotas, il ne peut pas y avoir plus de 5 personnes du même sexe. Actuellement il y a 4 femmes et 3 hommes au bureau en ce moment. Les quotas sont aussi de 3 personnes par faculté. Nous avons uniquement un candidat et une candidate HEC. Une seule une femme peut être élue.

*Huis clos*

*Question du Bureau :*

1. Au bureau il y a 9 personnes qui votent. Comment gèrerais-tu une situation où tu as un avis complètement différent des autres ?
2. D'après ce que tu as lu sur le site de la FAE, quels services t'intéressent ?

*Ambre Ferrari et Pedro Duarte sont élu-e-s à 19 voix chacun-e-s.*

#### **3.2 Commission de l'AD**

Léa explique les commissions préparent les sujets pour les AD. Les commissions se réunissent seulement si les membres le choisissent.

**Loïc Pillard (Bureau)** précise le nombre de personnes par commission.

#### **Commission politiques (3 à 7 délégué-e-s)**

Les membres qui se présentent sont Lara Zender, Quentin Minder, Philipos Kokkas

**Aucune opposition à l'élection de ces membres.**

#### **Commissions sociales (3 à 7 délégué-e-s)**

Les membres qui se présentent sont Florine Cart, Astrid Baumgartner, Esmâ Boudemagh, Lou De Bruycker

**Aucune opposition à l'élection de ces membres.**

#### **Commission de contrôle (3 à 5 délégué-e-s)**

Des membres externes à l'AD peuvent y siéger.

Les membres qui se présentent sont Lara Zender, Astrid Baumgartner, Philipos

Aucune opposition à l'élection de ces membres.

### 3.3 Commission de l'UNES

L'Assemblée des délégué-e-s de l'UNES aura lieu du 12 au 14 novembre. L'UNES est notre faîtière au niveau Suisse. Les actions sont donc faites au niveau fédéral pour défendre les intérêts des étudiant-e-x-s, nous avons 7 voix dans l'AD de l'UNES. Nous sommes une des sections qui paie des cotisations. Il y a 3 personnes du bureau qui y iront.

Délégué-e-s élu-e-s : Astrid Baumgartner (Dimanche), Julie Crevoisier

Bureau : Kawtar Stify, Matthieu Gisler et Léa Paccozzi

#### Commission de l'UNES

**Maxime Bartasa (représentant UNES)** explique que l'UNES manque de francophones, donc on aimerait motiver les francophones qui ont des enjeux différents à défendre au niveau national (par exemple l'écriture inclusive n'a pas les mêmes enjeux pour l'écriture inclusive). Ces commissions sont une manière de mieux connaître et comprendre ce qu'il faut dans toutes les universités. Allez-y.

CIS : travail international et coopération avec d'autres entités comme le Topics Meeting, notamment le dossier Erasmus +. C'est une solidarité au niveau politique international.

CodEg : travail sur les questions d'égalité. Il y a des workshops et de la coordination avec les différentes universités suisses pour avoir par exemple un know-how pour reporter des discriminations par exemple.

Membre : Fanny Perruchoud et Julie Crevoisier

CoFi : la commission des finances.

HoKoPo : commission de la politique des Hautes École qui est très attentive à ce qui se fait dans les chambres fédérales. C'est sur la politique universitaire notamment sur les questions structurelles des associations universitaires et politiques fédérale. Le travail actuel est surtout sur les bourses d'études.

SoKo : commission sociale qui travaille sur les logements abordables pour les étudiant-e-s en Suisse. Abonnement général pour les étudiant-e-s.

---

15 minutes de pauses

---

## 4. Point de situation

### 4.1 Retour du Bureau

Le Bureau fait un retour sur nos revendications formulée lors de la dernière AD, ce qui a été accepté, ce qui ne va pas et ce qui est en cours.

- Tests salivaires gratuits : le Canton de Vaud a rallongé sur la période de test gratuits jusqu'à la fin semestre (et durant la période d'examens)

- Rallonger la période de vaccination sur le Campus : peu de personnes sont venues. Donc il n'y avait plus besoin de laisser ce dispositif en place
- Garantir des évaluations et des enseignements égalitaires pour tous et toutes les étudiant-e-s (enregistrement pour les cours ex-cathedra et comodalité participative pour les séminaires et petits effectifs) : tout a été mis en place sauf les cours à petit effectifs mais ça concerne plus certaines facultés que d'autres. Il y aura aussi une nouvelle directive présentée plus tard pour les permettre d'appuyer ce point.
- Garantir l'accès au matériel nécessaire à la réussite de la formation et à un enseignement adéquat en présence comme en ligne : le CSE offre des cours pour les profs et le matériel est à disposition pour les profs. Il faut donc voir avec elle-x-s et eux en cas de problèmes.
- Garantir une communication aux étudiant-e-s qui soit efficace, claire et rapide, pour leur permettre une bonne organisation : c'est toujours en cours. Le Bureau était satisfait du dernier email envoyé.
- Consulter les organes représentatifs estudiantins en amont des prises de décisions : nous avons été consulté-e-x-s par le DFJC et la Direction.
- N'appliquer l'obligation du certificat COVID qu'à l'enseignement : tout le monde a effectivement accès au campus.
- Mettre en place une période transitoire d'application : les personnes avec une première dose ont droit à une attestation
- Ne pas utiliser de sanctions universitaires en cas du non-respect de l'interdiction : il n'y a pas de risque de sanction pour les personnes qui sont contrôlées et qui n'ont pas de certificat.

### Retour rencontre avec M. Zanetti

Il nous a donné des informations de son côté. Les tests gratuits il y a eu environ 400 tests la première semaine. Il n'a pas reçu de plaintes. Il considère que le système répond à la demande. Les cours doivent être donnés à distance et en présence. Les profs ne peuvent pas donner des cours seulement en ligne ou seulement en présence. Il nous a rappelé de la Directive 3.22 qui est entrée en vigueur le 21 septembre 2021. Un étudiant peut demander une évaluation de l'enseignement par des étudiant-e-x-s. Si le prof reçoit plus de 60% de pas satisfait, il est convoqué au CSE et doit subir une procédure qui peut mener à la suspension du-de la professeur-e-x en question.

#### Points importants de la directive 3.22

- a. Chaque membre du corps enseignant s'assure que l'ensemble des enseignements dont il est responsable fait au moins une fois l'objet d'une EEE dans un intervalle de 3 ans
- b. Lorsque la moyenne de l'appréciation des étudiants obtenue dans le cadre d'une EEE est inférieure à 60%, l'enseignant responsable de l'enseignement est invité à rencontrer un conseiller pédagogique du CSE pour discuter des problématiques relevées par les étudiants.
- c. Tout étudiant-e inscrit à un enseignement peut interpeller la faculté responsable dudit enseignement lorsqu'il estime qu'une situation pédagogiquement problématique justifierait la réalisation d'une EEE. Il peut également s'adresser au CSE pour ce faire, en particulier s'il souhaite que son interpellation demeure anonyme.

Pour les cafétérias et le centre sportif, la Direction n'est pas pour intégrer les cafétérias dans les attestations. Ça ne fait partie de nos revendications donc nous n'avons pas insisté mais nous avons fait la proposition de préparer des plats à l'emporter pour les personnes sans certificats. Ça n'a pas encore été discuté au sein de la Direction donc à voir si ça sera continué. Et dernièrement, les problèmes de Wifi ont été abordés et selon un email reçu de l'Helpdesk il faut faire remonter les cas de problèmes.

Nous sommes convié·e·x·s au premier chantier enseignement ce vendredi pour parler des examens.

#### 4.2 Retour des associations

**Léa Pacozzi (co-présidente)** lit le mail de l'**AESSP** qui nous a envoyé un retour car personne de l'association n'a pu être présent·e·x·s : Concernant notre Faculté des SSP, nous avons rencontré notre Décanat pour demander la prolongation de la comodalité jusqu'à la fin du semestre, et cela a ensuite été confirmé par la Direction. Nous n'avons pas rencontré d'autres problèmes majeurs, puisque la grande majorité des cours sont enregistrés (même si le corps intermédiaire a manifesté une certaine réticence à cet égard). Les enjeux à venir porteront surtout sur le semestre de printemps avec la question d'un possible retour complet en présentiel, et nous allons bientôt planifier une nouvelle rencontre avec notre Décanat pour en discuter. Pour répondre au problème du manque de places dans les salles, nous allons proposer au Décanat d'augmenter le nombre de cours dédoublés ; c'est une solution prometteuse déjà appliquée pour quelques cours, notamment en Master de psychologie. En tout cas, on ne remet pas en question l'application du certificat COVID tant que des tests salivaires sont disponibles sur le campus.

**AEML** : il n'y a pas eu beaucoup de changements. Nous sommes sur le site du CHUV donc il y avait le problème que les étudiant·e·x·s devaient se déplacer à Dorigny. La première année du CHUV n'accepte pas les tests salivaires de l'UNIL. Je ne sais pas comment ils s'arrangent mais ça ne concerne qu'une volée. Il y a une quarantaine d'étudiant·e·s qui utilisent les tests salivaires.

**AEL** : il y a eu beaucoup de discussion avec le décanat surtout sur le prolongement des Zooms, mais l'Université nous a donné raison. Nous avons aussi abordé la question de la communication du décanat qui ne voulait pas communiquer avec les étudiant·e·x·s. Mais l'email envoyé avec les infos de l'Université nous a aussi donné raison. Le décanat a pu avoir un deal avec la direction pour que les séminaires soient sans certificat avec la règle des 2/3. La question du Wifi a aussi été remontée par les enseignant·e·x·s c'est donc important de mettre cette problématique en avant dans d'autres facultés aussi car la réponse reçue n'était pas satisfaisante. On nous a juste dit que la technique c'est difficile. Soit les enseignant·e·x·s ne sont pas informé·e·x·s des outils à leur disposition, soit les outils ne sont pas à disposition.

**Léa Pacozzi (co-présidente)** donne la réponse de Zanetti. Il nous a dit que les problèmes de wifi ont toujours été présents à l'UNIL mais on se rend plus compte car on en a plus besoin. Selon lui ce n'est pas un manque d'investissement dans le service informatique mais problème de communication plutôt. Le service informatique monitor la situation.

**Noëlle Wilhelm (coprésidente)** assure qu'on pourra appuyer cette demande.

**Lara Zender (AEL)** explique qu'il y a plusieurs sections où les zooms disparaissent en plein cours ou alors des problèmes techniques. Les deux gros auditoriums n'ont pas de problèmes mais toutes les autres salles de séminaires doivent être faites avec les ordinateurs des profs.

**Noëlle Wilhelm (coprésidente)** prend notre et propose d'en parler à l'Helpdesk pour les salles problématiques.

**CHEC** : il n'y a pas beaucoup d'évolution avec la dernière fois. Il y a des problèmes techniques parfois mais nous n'avons pas reçu de préoccupation. Les étudiant·e·x·s ont été soulagé·e·x·s de voir que les cours seront diffusés en ligne plus longtemps. L'arrêt de la rediffusion des cours était la principale crainte.

**AESC** : ça se passe bien. Il n'y a pas de problèmes à remonter.

**AEGE** : Il n'y pas eu de retour négatif à part quelques accros. Mais grâce à la prolongation des tests ça a évité les problèmes.

**AETSR** : il y a une bonne communication avec le décanat. Le cours de sociologie a incité de faire à distance à cause du nombre d'effectif. On a eu un retour par rapport au fait que certains cours étaient uniquement en ligne et pas enregistré. On n'a pas eu le temps d'agir comme cette information est fraîche. Le lien zoom n'est pas toujours activé mais ça concerne des cours à petit effectifs. Nous sommes parfois 3-4 dans des grandes salles et on doit porter le masque alors qu'il y a des test Covid à l'entrée c'est critiqué par certaines personnes.

**Noëlle Wilhelm (coprésidente)** explique que le masque reste à cause du test salivaire qui permet de venir en cours en ne connaissant pas le résultat du reste. Il faut que ce soit plus sûr au niveau sanitaire. Il faudra regarder au niveau de la faculté comme c'est spécifique, mais c'est la réponse de Zanetti.

**AETSR** : on nous a dit que nous ne pouvions pas faire d'apéro sauf si on prend les services de l'UNIL. Le comité n'est pas d'accord avec ça.

**Léa Pacozzi (coprésidente)** rappelle que pour les enregistrements ce n'est défini dans le plan de protection et que c'est du ressort des facultés.

**Cléo Berger (AESC)** rappelle qu'il peut y avoir des dérogations après un devis et une justification comme quoi vous n'avez pas le budget pour payer ça. On a reçu plusieurs refus pour organiser les apéros alors qu'on le fait pour moins de personnes que pour les remises de diplômes. Il y a un manque d'égalité de traitement entre les entités, associations vs organes officiels.

**Lara Zender (AEL)** explique ne pas savoir le nom du cours sont concernés. Mais il n'est pas donné en présentiel du tout et les enregistrements dates de 2020. Il faudra regarder et elle pourra transmettre à l'AESSP.

**Noëlle Wilhelm (coprésidente)** précise que c'est possible que le cours soit autorisé à être entièrement en ligne par le CSE si le prof prouve que c'est pertinent d'un point de vue pédagogique. Mais il leur faut une dérogation.

#### 4.3 Retour des invité·x·e·s

Nous avons été sollicité·e·x·s par le collectif Éducation Sans Certificat (ESC) qui s'est formé autour de la contestation autour du certificat dans les Hautes Écoles.

**Estelle Juttin (ESC)** remercie la FAE pour la FAE. ESC est un mouvement qui s'est formé à la suite de l'obligation du certificat. Nous avons des milliers d'étudiant·e·x·s en Suisse dont nos homologues en CH allemande. Nous avons des soutien politique, juridique et financiers. ESC organisé la manifestation du 21 septembre à Lausanne. Notre but est de porter la voix des étudiant·e·x·s pour montrer l'absurdité de la mise en oeuvre de l'arrêté cantonal. Nous avons lancé un recours contre différents arrêtés cantonaux qui impose le certificat. Ces recours ont été lancé parce qu'il n'y a pas de base légale suffisante pour imposer le certificat Covid. Nous avons rencontré la FEN (représentant étudiant de l'UNINE) qui a reconnu avoir agi dans l'urgence et a décidé de porter nos revendications aux Directions.

Les profs (UNIL, EPFL, UNINE) sont aussi en train d'écrire une lettre pour demander l'abrogation du certificat.

Si on se rappelle comment ça se passe pour les étudiant·e·x·s sans certificat. La différence est flagrante entre avant le confinement et aujourd'hui. La population estudiantine est affaiblie et dans une grande détresse. ESC a fait appel à des professionnels de la santé pour donner prise en charge à prix préférentiel. On peut s'estimer chanceux à Lausanne avec les tests poolés. Lorsque je fais les tests salivaires, il y a un créneau horaire auquel on doit me plier. La feuille nous donne accès aux enseignements. Mais il y a un délai d'attente jusqu'au lendemain pour savoir si une personne est positive. Il y a une angoisse de savoir si demain on ne peut pas suivre nos cours car une personne est positive dans notre pool. Malgré le fait qu'on porte ces revendications. Les droits des étudiant·e·s ne sont pas considéré·e·x·s indépendamment de leurs modes de vie. On ne peut pas parler d'une pleine égalité

**(Louis Becker (ESC))** Il y a aussi une logique financière à prendre en compte. La sécurité et les dispositifs sanitaires coutent 750'000 CHF par mois ce qui représente neuf millions par année qui ne sont pas investis dans des œuvres caritatives, dans des projets pour les étudiant·e·x·s ou pour améliorer les études. On est conscient·e·x·s qu'au début, ce n'était pas possible d'organiser les étudiant·e·x en 2/3 des auditorios lorsque la décision a été prise dans l'urgence. Mais aujourd'hui les couts psychologique et financiers du pass sont énormes. Les témoignages disent que présenter les pass n'est pas pratiques à cause de l'attente. Ça leur fait perdre un temps précieux.

(Laetitia) Merci d'avoir fait un détail des situations dans vos faculté. Vous avez remarqué qu'aucun cas n'a été remonté mais ces personnes existent. Ces étudiant·e·x·s ont perdu confiance dans les associations représentatives. Nous leur proposons de mener des négociations parce que vous n'aviez pas de recul sur les conséquences sur les conséquences morales, psychologiques et financières du certificat lorsque vous avez décidé de voter en septembre. Il y a toujours de l'espoir d'assurer une pleine égalité aux étudiant·e·s de l'UNIL. Vous pouvez respecter l'égalité de l'UNIL et la charte de la FAE. En procédant à un vote vous pourrez aider plusieurs étudiant·e·x·s et pallier cette injustice de celle·x·s et ceux qui n'ont pas la même vie que vous.

#### 4.4 Discussion

**Noëlle Wilhelm (coprésidente)** remercie ESC pour la présentation et explique que le Bureau n'a pas prévu de demander un vote formel à moins que la discussion soit clivée et demande de voter une nouvelle position. En termes de formalité, seul le Bureau et le délégué·e·x·s peuvent demander un vote avec une entrée en matière. La discussion est ouverte.

**Lara Zender (AEL)** remercie pour la présentation du travail d'ESC et des retours. Nous tentons d'être à l'écoute des étudiant·e·x·s et c'est dommage qu'on ne vienne plus nous parler de ça. Elle pose différentes questions. Premièrement, quels sont les soutiens politiques que vous avez ? ensuite concernant l'argument financier, il lui semble plutôt ambivalent car on parle d'égalité des chances mais ensuite on se plaint de dépenser trop d'argent là-dedans. Il semble qu'on va chercher le côté social et qu'en même temps on utilise un argument financier. Il y a eu différents débats et retours de la Direction comme quoi enlever le pass amènera à un retour en ligne complet donc la santé étudiante est quand même bien plus mise en danger sans le certificat. Les tests ne sont peut-être pas idéaux mais on peut aller en cours ce qui permet une égalité de traitement car il y a un accès gratuit pour tout le monde sans confiner. Passer à un tiers est très compliqué. Le pass n'est pas idéal mais c'est une solution bien qui permet accès aux études dans la situation actuelle.

**Laëtitia Hasni (ESC)** explique que le soutien politique ne vient pas de parti en particulier mais des acteurs politiques au grand conseil vaudois. On ne va pas divulguer les noms de ces personnes car ce

sont des choses qu'on doit mener comme ça. Ces personnes ne veulent peut-être pas qu'on donne leurs noms publiquement. Concernant les finances : 75'000 CHF.

**Louis Becker (ESC)** rappelle qu'il y avait deux solutions, soit le pass, soit les 2/3. La solution du pass coûte plus cher. C'est 750'000CHF par mois, ce sont des coûts constants. L'autre dispositif est mieux sur le long terme. Le moral des étudiant·e·x·s est au plus bas avec les barricades et les Securitas partout. C'est difficile à vivre.

**Eliot Ben-Brahim Abihssira (CHEC)** s'exprime en tant qu'étudiant HEC. Il n'y a pas de prise en compte de l'autre aspect. Nous avons reçu des témoignages d'étudiant·e·x·s qui ont peur d'aller en cours avec des personnes qui ont potentiellement le Covid. On doit prendre l'avis de tout le monde. Il n'y a pas de solution parfaite et la situation actuelle semble correcte. La communauté HEC a bien respecté les règlements. Il faut donc de la lucidité. Ce n'est pas comme avant mais c'est correct. Concernant l'argument du budget il émet un doute avec l'idée de pouvoir utiliser les fonds ailleurs. Il ne pense pas que cet argent aurait été injecté ailleurs pour les étudiant·e·x·s.

**Louis Becker (ESC)** explique qu'à sa connaissance le certificat sanitaire a empêché certains financements au centre sportif comme un ring de Box.

**Laëtitia Hasni (ESC)** assure que plusieurs soutiens aux étudiant·e·x·s (pas le SASME) ont été abandonnés à cause du Covid comme des massages. Elle se réjouit des avis des professeurs. Il ne s'agit pas d'un collectif contre le vaccin mais contre le certificat.

**Noëlle Wilhelm** recadre le débat aux personnes qui ont levé la main pour permettre à chacun de parler et ne répondre que lorsque l'on pose une question directement au collectif.

**Laëtitia Hasni (ESC)** désire tout de même répondre à Noëlle et affirme qu'il s'agit d'une question délicate. Vous être la FAE, nous sommes externe donc c'est important de donner les éléments.

**Léa Pacozzi** rappelle que l'assemblée a besoin de discuter et qu'on redonnera la parole lorsqu'une question sera directement posée.

**Florine Cart (AEL)** exprime son accord avec ce qui a été dit. Elle encourage les étudiant·e·x·s à nous envoyer des mails. C'est la meilleure solution dans la situation. On a accès sans certificat avec les tests ou alors avec les cours en ligne. A titre personnel, elle ne comprend pas les personnes vaccinées qui sont contre le certificat. Ça demande un peu plus d'organisation pour les personnes vaccinées pour les accès.

**Cléo Berger (AESSC)** relève une incohérence par rapport au problème des identités systématiques. L'impact des cours à distance est plus grand que l'impact des barrières. Est-ce que vous avez d'autres solutions que 2/3 ?

**Laëtitia Hasni (ESC)** explique que le but n'est pas de revenir au 2/3 on fait des recours. Il nous faut des acteurs politiques car nous avons besoin de soutien plus large et on les a obtenus. Notre but est que le certificat soit abrogé à l'UNIL. La population étudiante est largement vaccinée (environ 80%) donc est-ce le certificat est nécessaire avec l'immunité collective qui doit être présente dans ce bâtiment ?

**Julie Crevoisier (AEML)** demande combien d'étudiant·e·s n'ont pas de certificat à l'UNIL ?

**Laëtitia Hasni (ESC)** affirme que l'UNIL n'a jamais cherché à savoir le pourcentage de personnes sans certificat. L'UNIL a la liste des personnes non-vaccinées. Mais à cela s'ajoute les personnes qui ont un problème moral et éthique avec le certificat.

**Louis Becker (ESC)** explique que Dans la tranche d'âge des 20-29 ans il y a environs 64% des gens qui sont vaccinée.

**Noëlle Wilhelm** rappelle que l'UNIL n'a pas le droit de demander le statut vaccinal, de plus il y a beaucoup de facteurs à prendre en compte. On a les chiffres des tests (400 par semaine). La Direction n'a pas accès aux nombres de personnes qui sont vaccinées. Il n'y a pas de chiffre concret car la Direction ne peut pas demander ces questions.

**Julie Crevoisier** donne son impression que ça découle surtout de convictions et de valeurs différentes. Mais dans le concret, vous ne venez pas avec quelque chose qui est au bénéfice des étudiant·e·x·s. En tant que future médecine elle voit les bénéfices du certificat et est très sensibilisée aux questions de santé mentale. Elle demande si cette revendication a lieu d'être en dehors d'un système de valeur et elle demande ce qui bénéficie concrètement aux étudiant·e·x·s.

**Estelle Juttin (ESC)** demande selon elle quels sont les bénéfices du certificat Covid

**Julie Crevoisier** répond que ça permis de vérifier que les personnes sont immunisées via vaccinées.

**Noëlle Wilhelm** rappelle qu'il ne faut pas partir sur un débat général sur le certificat Covid.

**Lara Zender** déclare qu'elle préfère qu'on mette 250'000 CHF par mois pour avoir accès à l'UNIL avec un certificat plutôt que d'avoir un retour en ligne total si on est dans une solution à 2/3. Ça veut dire isoler tout le monde chez soi. Elle ne veut pas ça en tant que représentante des lettres. Elle demande des précisions sur la FEN qui revient sur sa décision pour comprendre le contexte pour les autres associations représentatives.

**Louis Becker (ESC)** demande pourquoi enlever le certificat signifie revenir en ligne.

**Lara Zender** explique que pour la faculté de Lettre les cours en 2/3 n'étaient pas possible. Il y avait soit en ligne soit il y avait peut-être 1-2 cours en présence pour sa part. La solution des 2/3 s'adapte peu à notre faculté.

**Louis Becker (ESC)** demande si le choix était laissé aux profs.

**Lara Zender** explique que toute l'UNIL était en 2/3 mais pour les Lettres c'était quelque chose de différent. La qualité des séminaires était moindre. L'importance de participer en cours est réelle et ce système péjore l'enseignement.

**Louis Becker (ESC)** rappelle qu'il y a actuellement le certificat Covid.

**Laëtitia Hasni (ESC)** explique que ce qui se fait ce soir est fait dans toutes les faitières puisque c'est un collectif suisse. Il y a eu une conversation avec la FEN qui a reconnu d'avoir agi dans l'urgence. Ça n'implique pas qu'ils vont se repositionner. Mais ils ont passé notre revendication à la Direction et ils sont mal à l'aise.

**Fanny Perruchoud (tirée au sort)** rejoint ce qui a été dit dans cette assemblée. Ce n'est pas la première fois qu'on a une discussion. C'est le fruit de nombreuses discussions. Les questions se sont posées. Après discussion avec étudiant·e·s, ce n'est pas la situation idéale mais c'est la meilleure dans la situation.

**Emmanuel Parriaux (AEL)** demande ce qui est proposé par ESC. Avant le pass sanitaire on était tous en ligne ou en 2/3. Le canton de Vaud obligerait à avoir les 2/3 mais nos cours sont bondés. Les gens

ne pourront pas venir en cours. Vous voulez considérer qu'on a une immunité collective alors qu'on n'a pas les chiffres. Il côtoie quelqu'un qui est vulnérable et ne veut pas prendre de risque.

**Laëtitia Hasni (ESC)** se dédouane de son manque de connaissance car elle ne fait pas médecine et n'est pas médecin mais elle tient à souligner que vacciné ou pas la transmission reste possible quand même. **Emmanuel Parriaux** lui répond que d'être protégé à 80% c'est toujours mieux que 0%.

**Quentin Wenger (AETSR)** se déclare déçu par la présentation qui a été donnée. Ça ne donne pas envie de vous soutenir.

**Laëtitia Hasni** assure que [l'AD] est bien la seule à le dire !

**Quentin Wenger (AETSR)** note qu'il a été interrompu. Il se dit surpris car il n'y a pas de noms de politiciens alors que la politique en tant qu'élu implique défendre des positions publiquement. Renvoyez-nous les étudiant·e·x·s pour qu'on puisse avoir leur avis en tant que leur représentant pour que nous puissions changer notre discours et savoir que ces personnes existent. Je veux bien vous croire mais je suis comme Saint Thomas je ne crois que ce que je vois.

**Laëtitia Hasni** remercie d'avoir pris le temps de nous écouter et de poser vos questions. Peut-être que vous avez l'impression que ce sont des convictions et un débat passionné. On veut œuvrer pour l'égalité et la justice. On est convaincus que vous n'oubliez pas votre charte de l'égalité. Nous affirmons aux étudiant·e·x·s qu'ils seront écouté·e·x·s par vous, même s'ils n'ont plus confiance en vous.

**Noëlle Wilhelm** merci d'avoir fait cette discussion dans le calme. Elle demande un retour sur nos revendications et des pistes d'améliorations.

**Léa Pacozzi** ajoute que par exemple la question de la cafétéria est quelque chose que nous devons remonter à la direction.

**Fanny Perruchoud (tirée au sort)** demande ce qu'il en est des validations continues notamment au niveau des facultés.

**Eliot Ben-Brahim Abihssira (CHEC)** communique ce qui a été rapporté par rapport à enlever les barrières dans les cafètes car tout le monde ressent que ça fait prison. On ne sait pas trop comment ça va se passer pour les examens. Il faudrait une communication rapide sur le déroulement des examens.

**Noëlle Wilhelm** répond sur la question des barrières, il faudrait aussi voir si on veut se positionner pour l'ouverture des barrières. Pour les examens, les tests salivaires seront possibles et les examens en présentiels seront possibles. On vous fera un retour du chantier enseignement qui aura lieu bientôt.

**Léa Pacozzi** ajoute que pour les examens il y aura les mêmes mesures. En cas de quarantaines il n'y aura pas d'échec mais qu'il faudra s'inscrire pour la prochaine session.

**Cléo Berger** demande de faire remonter à la Direction la possibilité d'organiser des événements par exemple elle a essuyé un refus d'apéro. Il faut demander un traitement égal par rapport aux autres organes de l'UNIL. On veut remonter car ça affecte la vie la vie étudiante. On doit fournir le certificat et la liste des participant·e·x·s

**Noëlle Wilhelm** souligne que nous n'avons pas parlé des apéros avec la Direction. Mais on peut faire remonter pour la reprise de la vie étudiante.

**Lara Zender** revient sur la question des étudiant-e-x-s qui ne viennent pas nous parler. Il faut faire en sorte que les étudiant-e-x-s remontent les choses qui sont difficiles. On se doit de représenter tout le monde. Ce n'est pas ce collectif qui va parler devant les décanats même si c'est un pont pour ces étudiant-e-x-s. Il faut montrer qu'on est ouvert à recevoir toutes les remarques. Il faudra aussi voir qui peut soutenir politiquement ces revendications. Il faut aussi savoir comment être soutenu et savoir comment on peut faire que l'accès aux études soient garanti.

**Léa Pacozzi** explique qu'il y a eu plusieurs liens avec le canton de Vaud, le DFJC et d'autres pour relever ces enjeux. Mais les soutiens politiques sont surtout pour le certificat de ce qu'on a compris.

**Romain Götz (AEGE)** rebondit sur l'intervention de Cléo. Nous n'avons pas eu de refus de notre côté. Mais s'il y a une différence de traitement ce serait bien de faire quelque chose. Ce serait bien d'avoir accès à la cafétéria avec l'attestation et ce serait bien de faire en sorte qu'il y ait des plats à l'emporté à l'UNIL. Pour Géopolis, les microondes sont dans la cafétéria, il faut donc le pass pour y accéder.

**Cléo Berger** répond que la personne qui a refusé est une personne de la gestion des salles (AGES)

**Eliot Ben-Brahim Abihssira (CHEC)** précise qu'il ne veut pas être contre les barrières car ce n'est pas faisable. Demander à l'emporter serait une bonne idée. Il y a une asymétrie de traitement. Nous sommes parti-e-x-s du principe qu'on ne ferait plus d'événement sur campus. On n'a pas eu de réponses de la coronacell à temps. On a dû délocaliser donc on part du principe que tous nos événements seront tout hors du campus. Il y a eu peu de réactivité du Campus.

**Cléo Berger** On a toujours encouragé les gens à venir chez nous pour discuter de la situation du certificat. On n'a jamais émis de pour ou contre le certificat. Par rapport au sondage des examens de l'année dernière il faudrait voir comment on pourrait faire ça une nouvelle fois. Pour les barrières ce serait bien mais vu que ce sont des privés je ne sais pas comment ce serait possible. Pour. Les plats à l'emporter elle serait favorable. Ce serait bien d'utiliser le groupe interassociation pour être mieux au courant des différences de traitement pour les événements.

**Léa Pacozzi** demande des précisions pour le sondage. Est-ce qu'on devrait inclure davantage de questions sur comment ça s'est passé ou est-ce ce serait à l'UNIL de faire le sondage ? Je voulais faire un divers sur le groupe interassociation. Ce groupe existe aussi pour que ce soit une plateforme de partage entre associations pour faire un lien entre vous.

**Cléo Berger** répond pour le sondage que ce serait à l'initiative de la FAE avec des questions sur les mesures sanitaires à l'UNIL.

**Noëlle Wilhelm** clôt le point. On va regarder avec M. Zanetti pour les apéros et les cafétérias. On va réfléchir pour un sondage.

**Laëtitia Hasni** annonce qu'ESC va vous transmettre les témoignages des étudiant-e-x-s. Envoyer à nous et on transmettra.

## 5. Charte de l'égalité

La FAE a décidé de se positionner sur la charte de l'égalité. Il va falloir changer les coquilles. Le GT va s'exprimer sur ce qui est fait.

**Florine Cart (AEL)** explique que le projet est de faire une page sur le site de la FAE pour expliquer les enjeux et les arguments, contre-argumenter les oppositions. Il y aura aussi un glossaire pour donner des pistes à différentes associations. On avait eu l'idée de faire un sondage aussi.

**Romain Götz (AEGE)** explique qu'on voulait aussi demander un retour sur le document qui est encore une première version. L'idée est de demander un retour sur ce document à Planqueer et la grève féministe pour avoir des retours légitimes d'association qui ont des personnes qui sont affectées par la question. En modifiant la charte de l'égalité on écrirait.e.x.s. Le glossaire permettrait de se positionner et de faire des normes.

**Florine Cart (AEL)** précise qu'il y aura aussi des sites et des ressources qui seront données. La charte est terminée mais c'est la communication autour qui n'est pas finie.

**Cléo Berger** précise qu'il n'y a presque rien qui change dans la charte de l'égalité par rapport à celle d'avant.

**Emmanuel Parriaux** remercie pour le travail. L'idée du glossaire est une bonne idée. Il demande des précisions car certaines formes ne possèdent pas le x avec les pronoms ou les variantes choisies pour les un-e sans x ne sont pas cohérentes. Il faudrait que ce soit plus formels qu'il y ait toujours le x.

**Romain Götz (AEGE)** explique que c'est une synthèse de plusieurs manières d'écrire. Pour que ce ne soit pas trop difficile pour les personnes dys nous avons décidé d'avoir une forme qui n'inclue pas toujours le point médian. Si ce n'est pas assez clair, il faudrait le refaire peut-être. Pour le un-e il est souvent préconisé de pas mettre le x. Merci pour vos retours.

**Lara Zender (AEL)** remercie pour le travail qui a été fait. Elle demande si la FAE va promouvoir la question du langage inclusif au sein de l'université est-ce une suite logique qui a été pensée.

**Florine Cart (AEL)** soulève que c'est une cause qui est bien à mener. Mais la première étape était au sein de la FAE pour donner des conseils. Mais il faudra voir pour la suite.

**Léa Pacozzi** complète que le simple fait de mettre le x est une bonne chose pour visibiliser cette décision.

**Joaquin Mariné Pinero (Bureau)** explique que faire tout le mouvement ensemble avec les différents changements dans la FAE. L'idée est de faire mouvement d'une fois et sinon mouvement graduel.

**Julie Crevoisier (AEML)** salue le fait d'étendre la charte de l'égalité et de s'appuyer sur la communauté queer et inclure les personnes que ça concerne car ça a plus de force si ça émane de la communauté en question.

**Florine Cart (AEL)** il y aura une communication Instagram.

**Il n'y a pas d'opposition active à l'adoption de la charte.**

---

## 6. Modification règlement FSE

**Noëlle Wilhelm** explique que le fonds de solidarité étudiant permet de donner 580.- CHF par étudiant, par année. On devait trouver un moment pour se retrouver à 6 personnes du Bureau avec la SG. Les décisions se sont faites en ligne durant le Covid. On s'est rendu compte qu'on peut traiter les dossiers plus rapidement. On doit donc changer le règlement FSE pour que ce soit aligné à la pratique..

**Loïc Pillard (Bureau)** il faut règlementariser une pratique qui n'était plus règlementaire. Certains alinéas ont été changés. La personne est informée par email. On fait donc de base à distance et si la situation n'est pas claire on peut demander un entretien.

**Cléo Berger** demande si certaines personnes ont demandé à reverser l'argent.

**Loïc Pillard (Bureau)** réponds que c'est arrivé deux fois pour différentes raisons.

**Lara Zender** demande si c'est possible d'uniformiser les slashes et les tirets pour l'inclusif. Il faudrait aussi appliquer la nouvelle charte de l'égalité. Elle demande s'il faudra faire un vote sur l'ensemble des règlements pour les changements inclusifs.

**Loïc Pillard (Bureau)** explique que comme la charte est plus englobante il n'y aurait pas besoin de faire voter les nouveaux règlements devant l'assemblée pour simplement changer l'inclusif. Les alinéas ont été changés par rapport à ce qui dans la slide.

Il n'y a aucune opposition active au nouveau règlement tel que présenté.

## 7. Divers

**Cléo Berger (AESC)** demande quel est le nombre de délégué·e·x·s par AD car nous sommes que 22 pour le quorum.

**Loïc Pillard (Bureau)** explique que 22 personnes est un bon chiffre car bien que l'ensemble de l'AD est à 54 personnes il n'y a jamais l'ensemble des délégué·e·x·s.

**Léa Pacozzi** explique qu'il y a souvent des places vacantes des délégué·e·x·s tiré·e·x·s au sort qui ne remplissent pas les places vacantes.

**Lara Zender** demande le nombre de places vacantes.

**Hannah Wonta (SG)** précise qu'il y a 27 délégué·e·x·s tiré·e·x·s au sort. Elle enverra le calcul fait chaque année.

**Dimitri Rosset (AEML)** informe que le concours pour entrer en deuxième année de médecine sera mis en place. Seul·e·x·s 250 étudiant·e·x·s pourront passer en deuxième année ce qui permettra de faire valoir certains examens dans d'autres facultés et cursus.

**Cléo Berger (AESC)** demande si on va voter les personnes dans les commissions pour la prochaine AD ?

**Léa Pacozzi** rappelle Les commissions sont supprimées après un un changement de Direction

*Fin à 21h27.*

---

### Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Léa Pacozzi (co-présidente), Noëlle Wilhelm (co-présidente), Loïc Pillard, Matthieu Gisler, Eleonora Shihai, Joaquín Mariné Piñero,.

Secrétaire générale : Hannah Wonta (PV)

Secrétaire comptable : Jeanne Berche (absente)

## Liste de présences

---

### Associations représentatives

Prénom	NOM	Faculté	Associations
Julie	CREVOISIER	FBM-Médecine	AEML
Nedjma	MAZOUNI	FBM-Médecine	AEML
Dimitri	PROD'HOM	FBM-Médecine	AEML
		FBM-Biologie	LAB
		FBM-Biologie	LAB
Emmanuel	PARRIAUX	Lettres	AEL
Florine	CART	Lettres	AEL
Lara	ZENDER	Lettres	AEL
Philippos	KOKKAS	Lettres	AEL
Eve	MARSOT	FDCA – Droit	AEDL
		FDCA – Droit	AEDL
		FDCA – Droit	AEDL
Cléo	BERGER	FDCA – Crim.	AESC
Astrid	BAUMGARTNER	FTSR	AETSR
Quentin	WENGER	FTSR	AETSR
Eliot	BEN-BRAHIM ABIHSSIRA	HEC	Comité HEC
David	SARLIN	HEC	Comité HEC
Mathilde	PROCHÉ	HEC	Comité HEC
Damien	BUHLER	HEC	Comité HEC
		HEC	Comité HEC
Romain	GÖTZ	Géosciences	AEGE
		Géosciences	AEGE
		SSP	AESSP

### Tiré·e·x·s au sort

Prénom	NOM	Faculté	Présence
Dimitri	ROSSET	SSP	Absent
Benjamin	Dumas		Excusé
Alice	Troccon--Herbute		Présente
Etienne	Le Coutour		Absente

Sarah	Novet	FDCA	Excusée
Sandra	Teixeira Alves	HEC	Présente
Matthieu	Cuénoud	Lettres	Présente
Lou	De Bruycker	FBM	Présente
Aurélien	Baud	SSP	Absent
Esma	Boudemagh	FBM	Présente
Amélie	Jeanneret	FDCA	Présente
Fanny	PERRUCHOUD	Lettres	Présente

### Invité·e·x·s

Laëtitia Hasni, ESC

Louis Becker, ESC

Estelle Juttin, ESC

Maxime Barthassat, UNES